

le 9 fevrier 1960

Madame Tarkoy-Pezat
Ministere de Travail
Paris

38

Cher Madame:

A mon retour à Paris, d'ou pour souffrir une intervention chirurgicale, j'etais obligé de m'absenter, je me fais un devoir de vous adresser ces lignes, pour vous remercier de votre gentillesse et de votre intervention en faveur de notre compatriote Floreal CASAJUR, a qui la carte de travail lui a été accordé.

J'ai tenu a vous adresser personnellement cette lettre ayant la certitude que votre intervention a été decisive dans la decision adopté en faveur de notre compatriote.

Je profite de cette occasion, pour vous faire parvenir les expressions de mes meilleurs sentiments,

Signe= Manuel de IRUJO

MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA SECURITÉ SOCIALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CABINET DU MINISTRE

Paris, le - 9 SEPT 1959 19.....

12.289/SP

39

Cher Monsieur,

C'est bien volontiers que dès réception de
votre lettre je suis intervenue auprès de nos Services
en faveur du protégé de M. de IRUJO M. CASAJUS RAMIREZ
Floréal.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant
de la décision qui interviendra.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression
de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef-Adjoint de Cabinet

Henri Tarukoy-Pezet

50, rue Singer.

- PARIS 16°. -

Gouvernement d'Euzkadi
Délégation de Paris

50, Rue Singer (16)

JASmin { 32-34
32-35
32-36

le 9 Avril 1959

Madame Tarkoy-Pezet
Ministere de Travail et de la Sécurité Sociale
Paris

Cher Madame Tarkoy-Pezet:

Une fois de plus, je me permet de deranger votre attention sur le cas de notre compatriote:

CASAJUS RAMIREZ Floreal, né le 25 Novembre 1923 a San Julian de Musques (Espagne).

Monsieur CASAJUS ayant depose une demande de regularisation de carte de travail, au Bureau de la Main de Oeuvre d'ASNIERES sous le n° 291/58 AS, a vu rejete cette demande.

L'employeur de Monsieur Casajus, qui se trouve tres satisfait de sa qualité professionel, serai bien content de pouvoir garder cet ouvrier.

Etant donné votre bienveillance a notre egard, pourrait on trouver le moyen pour que le dossier Casa us, fusse repris et donner satisfaction a sa demande?.

Dans l'attente de vous nouvelles, je profite de cette occasion pour vous faire parvenir les expressions de mes meilleurs sentiments,

Signe: IRUJO Manuel

Madame Th. TARKOY-PEZET
Ministere de Travail
PARIS

Cher Madame Tarkoy-Pezet:

En l'absence de Monsieur Manuel de Irujo, actuellement en Angleterre par grave maladie de son frere, qui m'a chargé de cette affaire, je me permet de vous deranger une fois de plus dans le cas concernant notre compatriote Mr. CASAJUS RAMIREL Floreal.

Monsieur Casajus, a qui malgre une intervention de votre part en sa faveur, a vu refusé sa demande de carte de travail de peintre dans le dossier RG 11905/58, s'est presente derniere-ment au bureau de la Main d'Oeuvre de la Rue de Vaugirard, avec un engagement de travail en qualite de valet de chambre chez Madame Pierre Leygonie, 12 rue Murillo a Paris 8eme, bureau qui a la vue de l'engagement l'a adressé au bureau de nouvelle demande de carte de travail, lui a été établi.

Etant donné que le permis de sejour de Monsieur Casajus, lui sont prolongés seulement par periodes de dix jours, jusqu'a la resolution de sa nouvelle demande de carte de travail de valet de chambre, je me permet de vous adresser ces lignes, en vous demandant si ce possible faire activer la resolution de son dossier.

En vous remerciant a l'avance de votre gentillesse, et vous priant de m'excuser pour cette nouvelle demarche, veuillez Madame, recevoir les expressions de ma consideration distingué;

Ministère du Travail
et de la Sécurité Sociale

Cabinet du Ministre

République Française

Paris, le 6 NOV. 1959

42

Cher Monsieur,

Vous aviez bien voulu appeler mon attention sur la situation de Monsieur CASAJUS RAMIREZ Floréal, de nationalité espagnole, dont la demande de régularisation de situation présentée pour la profession de peintre avait fait l'objet d'une décision défavorable.

Récemment l'intéressé a manifesté le désir d'être autorisé à occuper un emploi de valet de chambre chez Madame Pierre LEYGONIE, 12, rue Murillo à PARIS.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que cette nouvelle requête vient d'être agréée. En conséquence, Monsieur CASAJUS RAMIREZ sera incessamment convoqué par le Service des Etrangers de la Seine, 39I, rue de Vaugirard qui lui délivrera un titre de travail.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Manuel de IRUJO

50, rue Singer, 50
- PARIS -
(16°)

Le Chef-Adjoint de Cabinet

Antoine Tardif

INSPECTION DIVISIONNAIRE
DU TRAVAIL ET DE LA
MAIN-D'OEUVRE

43
REPUBLIQUE FRANCAISE

Service de
la
Main-d'Oeuvre Etrangère

PARIS, le . 10 . . 6 . . . 1959

AD/
CONFIRME

M. Casagrus-Raimond Louis

M. Ouseur

J'ai l'honneur de vous aviser qu'il n'a pas été possible de revenir sur l'avis défavorable émis à votre demande

N° *Rq 11905/58*

Veillez agréer, M. *Ouseur*, l'expression de mes sentiments distingués.

P/ Le Chef de Service :

